

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Première session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 20–23 février 2006



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.1/2006/15

16 juin 2006

ORIGINAL: ANGLAIS

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2006 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux méthodes de travail du Conseil d'administration, le présent document reflète les points principaux des délibérations que le Secrétariat devra prendre en considération pour la mise en oeuvre des décisions et recommandations figurant dans le document WFP/EB.1/2006/14.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

TABLE DES MATIERES

	Page
QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES	
2006/EB.1/1 Questions stratégiques actuelles et futures	1
RAPPORTS ANNUELS	
2006/EB.1/2 Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2005	4
QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE	
2006/EB.1/3 Le ciblage dans les situations d'urgence	4
2006/EB.1/4 Accès aux populations à des fins humanitaires et conséquences pour le PAM	6
2006/EB.1/5 Achats de produits alimentaires dans les pays en développement	7
2006/EB.1/6 Initiative visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants	8
RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES	
2006/EB.1/7 Examen des modes d'établissement du taux de recouvrement des CAI	9
2006/EB.1/8 Examen des modalités d'établissement des rapports sur les pertes de produits alimentaires après livraison présentés au Conseil d'administration: Rapport du Commissaire aux comptes	9
2006/EB.1/9 Suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes	10
RAPPORTS D'ÉVALUATION	
2006/EB.1/10 Évaluation de l'aide du PAM à la Chine (1979–2005)	10
2006/EB.1/11 Rapport résumé de l'examen thématique du ciblage dans les interventions de secours	4
2006/EB.1/12 Compte-rendu de l'étude thématique des interventions concernant la nutrition maternelle et infantile bénéficiant de l'aide du PAM	11
2006/EB.1/13 Évaluation conjointe PAM/HCR des projets pilotes de distribution de produits alimentaires	12
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE	
2006/EB.1/14 Interventions prolongées de secours et de redressement soumises au Conseil d'administration pour approbation—Angola 10433.0	13
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DE LA RÉGION MOYEN-ORIENT, ASIE CENTRALE ET EUROPE ORIENTALE	
2006/EB.1/15 Interventions prolongées de secours et de redressement soumises au Conseil d'administration pour approbation—Pakistan 10504.0	13
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DE LA RÉGION ASIE	
2006/EB.1/16 Interventions prolongées de secours et de redressement soumises au Conseil d'administration pour approbation—République populaire démocratique de Corée 10488.0	15

PRÉSENTATION RÉGIONALE ODD	16
PRÉSENTATION RÉGIONALE ODPC	17
PRÉSENTATION RÉGIONALE ODK	17
PRÉSENTATION RÉGIONALE ODS	18
QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION	
2006/EB.1/17 Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM	20
QUESTIONS DIVERSES	
Rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM d'administration	20
Grippe aviaire: derniers développements	20
LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT	22

QUESTIONS STRATEGIQUES ACTUELLES ET FUTURES

Questions stratégiques actuelles et futures (2006/EB.1/1)

1. Après avoir souhaité la bienvenue aux membres du Conseil et aux observateurs, le Directeur exécutif a appelé l'attention sur les situations de crise dans lesquelles le PAM était intervenu en 2005 avec, au début de l'année, le tsunami en Asie et, à la fin, le tremblement de terre au Pakistan. Pour mener à bien en 2006 les opérations qui permettraient d'apporter une aide alimentaire à 6 millions de personnes au Soudan, il faudrait 697 millions de dollars E.-U., dont seulement 4 pour cent avaient été reçus; l'insécurité dans la région du Darfour menaçait la capacité du PAM d'atteindre les bénéficiaires. Dans la Corne de l'Afrique, le PAM espérait apporter une aide alimentaire à 6,25 millions de personnes victimes de la sécheresse; il fallait 700 millions de dollars en plus pour financer les opérations. Dans la République populaire démocratique de Corée, les interventions menées par le PAM au cours des dix dernières années avaient permis de réduire beaucoup les taux de malnutrition —6,4 millions de personnes avaient bénéficié d'une aide en 2005. Le Gouvernement avait indiqué toutefois qu'une aide d'urgence n'était plus nécessaire. Le PAM proposait d'entreprendre une intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) de petite ampleur. Plusieurs enseignements avaient été tirés d'une évaluation post-intervention au Niger, les plus importants étant qu'il fallait: i) maintenir l'équilibre entre les campagnes de sensibilisation à l'aide alimentaire d'urgence et le respect de l'image nationale; ii) tenir compte du rôle que jouent les marchés régionaux et sous-régionaux de produits alimentaires dans la sécurité alimentaire; et iii) se rendre pleinement compte de l'impact des mécanismes et réserves de sécurité alimentaire dans le pays.
2. En Afrique australe, où les mauvaises récoltes avaient aggravé la "triple menace" (insécurité alimentaire, moindre capacité de gouvernance et VIH/sida), le PAM venait en aide à 9,3 millions de personnes. Le nombre des enfants orphelins du sida était en augmentation. Les gouvernements étaient nombreux à faire preuve d'une volonté accrue de lutter contre le VIH/sida, mais l'insuffisance des capacités limitait la prestation des services. Le Directeur exécutif a souligné que la réforme de l'Organisation des Nations Unies pourrait renforcer le travail d'équipe pour répondre aux besoins en Afrique australe et que les Nations Unies alignaient leurs programmes sur les plans nationaux de réduction de la pauvreté. L'Équipe des directeurs régionaux avait été mise en place et, sous la direction des coordonnateurs résidents, les équipes de pays étaient en mesure de mieux agir ensemble. Pour réduire l'impact des problèmes chroniques en Afrique australe, il fallait prendre en considération toute une série de moyens, y compris la livraison effective de produits alimentaires, l'utilisation de bons d'échange et d'espèces. S'agissant de l'incident frauduleux commis récemment, les auteurs faisaient l'objet d'une action en justice engagée par le PAM; les contrôles financiers avaient été renforcés dans le bureau régional où de nouveaux fonctionnaires internationaux chargés des finances avaient été nommés. Au Pakistan, le PAM venait en aide actuellement à 1 million des 2,3 millions de personnes victimes du tremblement de terre, en partenariat avec le Gouvernement. Le Directeur exécutif a tout spécialement rendu hommage aux victimes de ce tremblement de terre pour leur courage et leur capacité à faire face. Le nouveau système d'action groupée du Bureau de la coordination des affaires humanitaires avait été mis en oeuvre pour la première fois. Il était nécessaire d'y apporter des améliorations, mais il servait de base au renforcement de l'efficacité des interventions des Nations Unies.

3. Parallèlement à la mise en place des moyens de faire face simultanément à quatre situations d'urgence majeures, le PAM renforçait ses capacités d'évaluation des besoins d'urgence ainsi que d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV), élargissait son réseau de dépôts de produits destinés aux interventions humanitaires et mettait en place des procédures permettant d'amplifier rapidement les opérations en cas de crise. L'action des 13 partenaires de réserve du PAM a été également considérée comme une composante essentielle de la capacité d'intervention du PAM en cas d'urgence. L'expansion du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires (CERF) constituait une autre mesure de réforme appuyée par le PAM. Les dons multilatéraux en espèces, sans affectation spéciale, représentaient la forme de contribution la plus efficace pour permettre au PAM de faire face aux situations d'urgence; le Compte d'intervention immédiate (CII) était également un élément important de la capacité d'intervention rapide du PAM.
4. Le Directeur exécutif a insisté sur l'importance des partenariats dans les activités du PAM. L'Initiative visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants se poursuivait et ferait intervenir de nouveaux partenaires. Une visite en République démocratique du Congo avec le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et la Directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a mis en évidence la solidité du partenariat avec ces institutions. Le PAM se propose de continuer à resserrer ses liens avec d'autres institutions dans le même sens.
5. Le Directeur exécutif a indiqué que la création d'un poste de médiateur au PAM était très appréciée; les activités menées au titre du projet relatif au personnel national étaient progressivement intégrées — les employés ayant cinq ans d'expérience se verraient offrir des contrats à plein temps. L'intégration de la gestion des risques dans les procédures du PAM était aussi en cours. La capacité d'audit était renforcée; les membres du Comité d'audit seraient tous extérieurs au PAM. L'importance des micronutriments était reconnue: des travaux étaient actuellement consacrés à la iodation du sel dans cinq pays.
6. S'agissant des activités de mobilisation de fonds et de plaidoyer, le Directeur exécutif a noté que le budget du Plan de gestion, soit 6,4 milliards de dollars, avait été augmenté de 250 millions de dollars à cause de la sécheresse en Afrique orientale. Il a remercié chaleureusement tous les donateurs pour leur appui: 2,76 milliards de dollars avaient été versés, montant record qui permettait de financer 80 pour cent des besoins du PAM. Le nombre de donateurs avait beaucoup augmenté, passant de 54 en 2001 à 76 en 2005; la part représentée par les dix premiers donateurs avait baissé, et celle du premier d'entre eux était tombée de 57 pour cent en 2003 à 44 pour cent en 2005. Le "jumelage" des dons en espèces avait permis au PAM d'atteindre un beaucoup plus grand nombre de bénéficiaires. Plus de 100 millions de dollars avaient été mobilisés auprès de sources privées, et le projet de loterie bénéficiait d'un large appui.
7. En conclusion, le Directeur exécutif a souligné le caractère persistant du problème de la faim. La faim passait en effet de génération en génération dans les familles. Le PAM était résolu à oeuvrer pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et à améliorer le système des Nations Unies de manière à pouvoir faire davantage pour aider un plus grand nombre de bénéficiaires dans le monde.
8. En réponse, le Conseil a noté qu'il fallait se préparer à faire face à une situation alimentaire qui pouvait devenir grave dans la Corne de l'Afrique et au Kenya et pour laquelle il faudrait disposer de ressources considérables. Plusieurs membres ont souligné qu'il fallait s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et s'employer à investir beaucoup dans une action à moyen et à long terme pour prévenir les crises alimentaires et rompre le cycle de la pauvreté et de la faim. Une composante importante de cet investissement serait à consacrer à l'agriculture en Afrique; plusieurs pays renforçaient



déjà leurs systèmes de stockage des céréales. Il faudrait revoir la part des ressources du PAM consacrée à l'aide alimentaire et celle allouée au développement. Plusieurs membres ont souligné qu'il importait de disposer de systèmes d'alerte rapide fiables et précis ainsi que d'une politique complète de ciblage. Des membres ont noté que l'aide alimentaire était une option parmi d'autres mais que, seule, elle n'était pas suffisante à long terme: il était nécessaire d'y intégrer le développement agricole et rural et d'y inclure des programmes à court terme. Plusieurs membres ont engagé le PAM à se procurer les produits destinés à l'aide alimentaire sur les marchés locaux, sous-régionaux ou régionaux pour en favoriser l'expansion, à travailler avec des organisations et des acteurs locaux, dont les compétences étaient souvent inexploitées, et à inscrire son action dans le cadre des politiques gouvernementales, tout en respectant les sensibilités nationales. Le Conseil a relevé que les conflits posaient souvent des problèmes dans les zones touchées par des pénuries alimentaires; assurer la sécurité du personnel du PAM et des Nations Unies était d'une importance primordiale.

9. De l'avis général, la réforme des modes opératoires des Nations Unies, la mise en place d'un plus grand nombre de programmes communs et le renforcement de la coordination contribueraient beaucoup à renforcer l'action humanitaire. Le Conseil s'est félicité du nouveau système d'action groupée dans lequel il voyait une méthode opérationnelle optimale pour utiliser au mieux les ressources. Plusieurs membres ont souligné qu'il était important de rassembler les données d'expérience et d'en tirer les enseignements; la coopération sud-sud, qu'il fallait faciliter, jouait un rôle important dans l'échange des données entre les pays.
10. Des membres ont souligné la nécessité d'augmenter les flux d'aide, en recourant au mécanisme CERF par exemple. Il faudrait aussi trouver et adopter des modalités de financement novatrices, telles que le projet de loterie. Il importait aussi de maintenir le niveau du CII. Plusieurs membres pensaient, comme le Directeur exécutif, que les contributions multilatérales en espèces, sans affectation spéciale, renforçaient la capacité qu'a le PAM d'adapter ses interventions en fonction de l'urgence. Le Secrétariat a été instamment invité à poursuivre le travail déjà engagé avec succès pour élargir la base des donateurs et associer un plus grand nombre de donateurs privés à l'action du PAM. Le Conseil a noté l'importance de la publicité positive qui générait un appui à l'action humanitaire.
11. Le Directeur exécutif a remercié le Conseil pour la générosité de son appui et a rendu hommage au personnel du PAM pour le courage et le dévouement dont il fait preuve dans le monde entier. Un soutien plus important était nécessaire, toutefois, en particulier sous forme de contributions en espèces sans affectation spéciale; même de petits dons pouvaient faire une énorme différence dans les communautés qui luttent. Le Directeur exécutif a donné l'assurance au Conseil que le PAM était tout à fait conscient de la nécessité d'agir en évitant des effets préjudiciables aux marchés locaux, de renforcer les capacités locales et de bien tirer parti des atouts nationaux. Le grand point fort du PAM était sa rapidité d'intervention, qu'il s'efforçait d'améliorer encore. En conclusion, le Directeur exécutif a insisté à nouveau sur la place centrale des objectifs du Millénaire pour le développement dans les travaux du PAM et s'est déclaré satisfait du dialogue qui s'était instauré avec le Conseil.

RAPPORTS ANNUELS

Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2005 (2006/EB.1/2)

12. Le Conseil a félicité le PAM pour la teneur et les qualités de concision du rapport, qui présentait une vue d'ensemble des innovations, des réussites et des défis de 2005.
13. Répondant aux questions soulevées par le Conseil, le Secrétariat a insisté sur la nécessité de maintenir un équilibre entre les activités menées conjointement pour réaliser des économies et les avantages offerts par les institutions ayant des rôles spécialisés; 10 pour cent seulement des ressources du PAM avaient été consacrés au développement, ce qui limitait le rôle qu'il pourrait avoir dans le cadre des partenariats de développement.
14. Les premiers investissements consacrés au Bureau conjoint des Nations Unies, créé à titre expérimental au Cap-Vert, avaient été plus importants que prévu, et il était trop tôt encore pour évaluer l'efficacité de cette initiative par rapport à son coût. Le PAM s'employait à déterminer comment contribuer au mieux à la suite donnée, par les organismes du système des Nations Unies, au Sommet mondial de septembre 2005, et en particulier aux travaux du groupe de haut niveau nommé par le Secrétaire général.
15. Le Secrétariat examinerait, avec le Bureau, comment faire rapport au Conseil sur ses activités de renforcement des capacités en matière de planification préalable aux catastrophes et de préparation aux situations d'urgence. Le Secrétariat a pris note par ailleurs des suggestions formulées quant aux questions à traiter dans le prochain Rapport annuel et déterminerait s'il serait préférable de les traiter dans le Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ou dans le Rapport annuel sur les résultats.
16. Le Secrétariat a indiqué que le PAM s'engageait à faire fonctionner efficacement le système d'action groupée menée sous la direction d'une institution chef de file pour assurer l'action humanitaire, et a décrit l'orientation positive donnée à la coopération bilatérale du PAM avec l'UNICEF et ses autres principaux partenaires des Nations Unies.

QUESTIONS DE POLITIQUE GENERALE

Le ciblage dans les situations d'urgence (2006/EB.1/3)

17. Ce document a été examiné en même temps que le Rapport résumé de l'examen thématique du ciblage dans les interventions de secours.

RAPPORTS D'EVALUATION

Rapport résumé de l'examen thématique du ciblage dans les interventions de secours (2006/EB.1/11)

18. Le Secrétariat a présenté les deux questions, en indiquant que le document de politique générale découlait de l'examen thématique. Dans les deux documents, le PAM considérait que le ciblage était un élément central de ses activités. L'examen thématique, demandé par le Bureau de l'évaluation (OEDE), visait à cerner les difficultés de ciblage récurrentes lors



des récentes opérations de secours du PAM et à définir les possibilités qui s'offraient dans ce domaine afin de mettre en évidence les bonnes pratiques et de déterminer les domaines à améliorer en priorité. Le document de politique générale énonçait pour la première fois la politique complète du PAM en matière de ciblage dans les situations d'urgence.

19. Dans l'ensemble, les membres du Conseil ont reconnu la complexité de la tâche et ont félicité le Secrétariat pour la complétude et l'ouverture avec lesquelles il avait traité les questions de ciblage dans les deux documents. Approuvant l'idée que le ciblage était un élément essentiel et central dont dépendait la réussite des programmes d'aide alimentaire du PAM, le Conseil a estimé qu'il faudrait en priorité se pencher sur certains des problèmes les plus graves décrits dans l'examen thématique.
20. Les questions abordées dans l'examen thématique qui ont été les plus fréquemment relevées au cours du débat ont été: i) l'insuffisance et l'incohérence du suivi des hypothèses et des résultats du ciblage; ii) l'importance de la participation des gouvernements et autres partenaires aux efforts de ciblage du PAM; iii) l'absence de vérification objective des sources et de l'exactitude des données de ciblage et des analyses; iv) le manque d'informations sur les coûts du ciblage; v) l'absence d'analyse des coûts et avantages dans les décisions de ciblage du PAM; et vi) la nécessité de faire en sorte que le ciblage soit un processus souple et itératif.
21. Le Secrétariat a indiqué que le PAM recourait actuellement à des mécanismes formels et informels de vérification de l'efficacité du ciblage dans beaucoup de pays, mais qu'il était nécessaire de mettre au point un système plus cohérent, et cette mise au point était en cours. Il a expliqué que chercher à obtenir un ciblage parfait, en particulier aux premiers stades d'une crise, pouvait compromettre la capacité d'intervention rapide du PAM dans les situations d'urgence. Dans la pratique, il fallait trouver un équilibre entre le coût du ciblage et sa précision. Un certain nombre de membres du Conseil ont néanmoins indiqué que les méthodes suivies étaient essentielles pour assurer une programmation efficace et responsable de l'aide alimentaire du PAM et devraient être intégrées, autant que possible et au plus vite, dans les pratiques de ciblage du PAM.
22. La prise des décisions par plusieurs parties prenantes présentait de nombreux avantages et n'était pas incompatible avec le ciblage mené en concertation avec les communautés, mais le processus prenait du temps et exigeait souvent de trouver des compromis, ce qui ne convenait pas dans toutes les situations. Les intervenants dans le débat ont néanmoins préconisé le recours accru à la participation des parties prenantes, quand cela était possible et opportun, tout en reconnaissant qu'il était nécessaire d'arrêter des protocoles pour orienter les efforts. Plusieurs membres du Conseil ont souligné que, si l'on voulait être efficace, il importait d'assurer une formation aux partenaires locaux.
23. Le Secrétariat a exprimé des réserves quant au dernier paragraphe de la déclaration conjointe qui porte sur la création d'un nouveau groupe consultatif de donateurs, et a rappelé au Conseil que des structures consultatives externes étaient déjà en place au PAM, et qu'il fallait éviter les doublons.
24. Le Secrétariat a signalé que les rapports à l'examen traitaient exclusivement des opérations de secours du PAM, et non des activités de développement qui étaient menées dans un environnement souvent moins tendu. Il a aussi rappelé au Conseil que, dans le cadre du débat de politique générale en cours, il ne faudrait pas trop se soucier des questions connexes d'orientation, lesquelles seraient traitées dans le cadre de travaux ultérieurs du PAM.

25. Le Secrétariat a réitéré l'engagement pris par le PAM de lutter contre l'insécurité alimentaire aussi bien aiguë que chronique, en faisant le cas échéant la distinction entre l'une et l'autre. Il a reconnu qu'il était indispensable de disposer de bonnes données de référence afin de prendre dans ce domaine des décisions qui exigeaient de procéder à des évaluations itératives de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire, en particulier dans les zones à haut risque.

QUESTIONS DE POLITIQUE GENERALE

Accès aux populations à des fins humanitaires et conséquences pour le PAM (2006/EB.1/4)

26. Le Secrétariat a présenté son rapport sur les difficultés que pose l'accès aux populations à des fins humanitaires dans les situations liées ou non à un conflit, dans le cadre de la réforme en cours de l'Organisation des Nations Unies. Le rapport reprenait les préoccupations déjà exprimées par le Conseil quant à l'accès dans des situations non liées à un conflit, faisait état des aspects de l'accès qui variaient en fonction du sexe et donnait des précisions sur le rôle du PAM dans les missions intégrées. Le Secrétariat a noté que le document révisé ne présentait pas de nouveaux exemples pris sur le terrain, mais a appelé l'attention sur la publication prochaine d'un ouvrage sur l'accès aux populations à des fins humanitaires, qui faisait état d'expériences menées au Népal, en République populaire démocratique de Corée et au Soudan, et d'un manuel des Nations Unies sur les négociations avec les groupes armés. Il a aussi indiqué qu'il avait remanié le document pour faire en sorte que le cadre juridique de l'accès à des fins humanitaires n'y soit pas présenté en résumé, mais que son existence soit tout simplement reconnue.
27. Le Conseil a reconnu l'importance capitale de l'accès aux populations à des fins humanitaires dans les opérations du PAM ainsi que l'intérêt du document. Il a aussi admis qu'il était difficile de normaliser l'intervention du PAM et qu'une certaine souplesse était nécessaire, et il a encouragé le Secrétariat à mettre au point des méthodes novatrices pour surmonter les difficultés d'accès.
28. Des membres du Conseil ont insisté sur les fonctions et responsabilités essentielles qui incombaient aux gouvernements pour garantir l'accès et ont souligné que ces responsabilités valaient pour tous les États. Ils ont aussi noté qu'il était nécessaire d'élargir la définition de l'accès à des fins humanitaires pour y inclure les catastrophes naturelles et d'autres situations difficiles. Le Conseil a félicité le PAM pour les liens de coordination qu'il avait noués avec des partenaires comme les institutions des Nations Unies, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires en particulier et les organisations non gouvernementales (ONG), et il a insisté sur l'importance du rôle du Coordonnateur pour les secours d'urgence.
29. Le Conseil s'est inquiété pour la sécurité du personnel du PAM et celle de la population civile et a aussi demandé comment le PAM se préparait pour assurer l'accès en cas de pandémie, telle que celle de la grippe aviaire. Il importait que le PAM soit perçu comme un organisme qui maintient la neutralité, et le Secrétariat a été invité à faire part de ses observations sur les circonstances dans lesquelles cette perception était compromise.
30. Le Secrétariat a signalé que le travail du PAM dans le cadre de missions intégrées des Nations Unies ayant des objectifs politiques constituait un exemple de situation opérationnelle qui pouvait menacer la perception de la neutralité du PAM. Il a expliqué

que, dans ces cas, il était essentiel de se soucier en permanence de protéger la perception de neutralité.

Achats de produits alimentaires dans les pays en développement (2006/EB.1/5)

31. Le Secrétariat a présenté son rapport sur les achats de produits alimentaires dans les pays en développement dans lequel il examinait la contribution que ces achats pouvaient apporter au développement des marchés et à la sécurité alimentaire de ces pays. Le Secrétariat a adressé ses remerciements aux Gouvernements de la Belgique et de la Suède qui avaient financé six études de cas consacrées à l'impact des achats de produits alimentaires du PAM sur les marchés locaux et régionaux. Ces études avaient permis de beaucoup mieux comprendre les retombées positives de ces achats sur les marchés.
32. Le Conseil a félicité le Secrétariat pour son rapport, clair et détaillé. Il s'est dit encouragé par l'impact positif que les achats avaient eu sur les marchés, la qualité et la transformation des produits ainsi que l'économie agricole. Il a demandé que d'autres études soient consacrées à l'impact des achats sur les marchés et la sécurité alimentaire. Le Conseil a noté l'importance de la transparence et a souhaité avoir des informations plus détaillées sur les achats de produits alimentaires du PAM.
33. Le vaste contexte dans lequel s'inscrit la sécurité alimentaire a été souligné, comme celui dans lequel le PAM travaille, et la collaboration avec la FAO et le Fonds international de développement agricole (FIDA) a été mentionnée à cet égard. Le Conseil a insisté sur le renforcement des capacités des groupements de négociants, agro-industriels et agriculteurs locaux, et encouragé à coopérer avec les gouvernements et partenaires nationaux. Il a souligné qu'il importait de fournir des produits adaptés aux habitudes alimentaires de la population; des membres ont relevé l'importance des aliments enrichis et suggéré de continuer à en soutenir la production locale.
34. Le Conseil a encouragé le PAM à se procurer des produits sur les marchés locaux et régionaux. Il importait à cette fin de procéder à une analyse approfondie des marchés. Le PAM devrait envisager d'utiliser le marché des opérations à terme sud-africain —South African Futures Exchange— pour faire des achats dans la région et ainsi améliorer le rapport coût-efficacité. Des membres ont demandé de donner la priorité à cet égard aux pays à économie en transition et aux pays en développement. Il a été vivement recommandé aux donateurs de fournir des contributions en espèces sans affectation spéciale de manière à permettre au PAM d'agir en temps voulu avec une plus grande souplesse.
35. Le Secrétariat a expliqué qu'avec la libéralisation des marchés en Afrique, il était normal que d'importants mouvements transfrontières de céréales soient le fait de négociants privés. Les achats dans les pays où des besoins alimentaires étaient à satisfaire n'intervenaient donc qu'après suivi et analyse des marchés. Le Secrétariat a réitéré sa volonté de procéder à des achats locaux, mais a rappelé que les situations d'urgence pouvaient exiger de grandes quantités de produits, qu'il était certes possible de se procurer sur place mais pas nécessairement auprès des petits fournisseurs. Le Secrétariat a réaffirmé aussi que le renforcement des capacités était un élément important des activités du PAM.

Initiative visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants (2006/EB.1/6)

36. Le Directeur exécutif adjoint du Département des politiques et des affaires extérieures a souhaité la bienvenue aux représentants de la Banque mondiale et de l'UNICEF.
37. Le Secrétariat a indiqué que l'initiative gagnait en dynamisme grâce aux consultations qui avaient lieu entre le PAM, l'UNICEF et la Banque mondiale; aux chefs de file de l'initiative viendraient se joindre la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement et la Banque interaméricaine de développement. Un plan d'action serait finalisé pour novembre 2006.
38. Le représentant de l'UNICEF a souligné que la faim et la malnutrition étaient les causes sous-jacentes de la moitié des décès d'enfants de moins de 5 ans dus à des maladies infectieuses, et jouaient un rôle fondamental dans l'absence d'avancée économique et d'amélioration de la croissance et du potentiel intellectuel de l'individu. L'objectif de l'Initiative était d'intégrer la nutrition dans les politiques et programmes nationaux, et le Plan d'action serait adapté aux besoins des pays. En Éthiopie, par exemple, les efforts avaient permis d'atteindre 6,8 millions d'enfants et 1,5 million de femmes enceintes et de mères allaitantes en deux ans. L'Inde et les pays d'Amérique centrale occuperaient une place prioritaire à mesure que l'initiative prendrait de l'ampleur.
39. Aux questions posées par le Conseil, le représentant de l'UNICEF a répondu que les critères des objectifs du Millénaire pour le développement étaient appliqués en ce qui concernait la dénutrition, et que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) participerait à l'initiative le moment venu.
40. La représentante de la Banque mondiale a insisté sur l'importance de la dimension de la pauvreté qui n'était pas liée au revenu, et de la période la plus favorable pour lutter contre la malnutrition chez les enfants qui se situait pendant les deux premières années de leur existence. Elle a aussi expliqué au Conseil que la Banque mondiale opérait à l'aide de prêts et de crédits, mais que l'octroi de subventions pouvait être envisagé dans certains cas.
41. Le Secrétariat a fait observer que le PAM avait constitué une équipe pour gérer ses efforts, et demandé à un groupe de consultants externes, qui s'était réuni pour la première fois en janvier, de lui apporter un soutien technique et un appui à l'élaboration de ses programmes.
42. L'objectif était de mettre en place un programme d'engagement avec les organisations régionales et multilatérales et les ONG. L'initiative demandait qu'un effort mondial soit mis en oeuvre pour aborder un problème de dimension planétaire, et les apports du PAM feraient partie de cet effort. Le Secrétariat tiendrait le Conseil au courant de l'avancement de l'initiative à sa session annuelle et à sa deuxième session ordinaire.
43. En réponse aux questions et observations des membres du Conseil, le Secrétariat a précisé que l'initiative serait menée au niveau des pays, les gouvernements et les organisations nationales en étant les éléments moteurs. Des membres du Conseil ont noté que l'initiative devait être orientée en fonction des besoins déterminés dans des évaluations de la sécurité alimentaire des pays et s'inspirer des meilleures pratiques tirées de l'évaluation des opérations du PAM. Plusieurs membres ont relevé que c'était uniquement dans le cadre d'un partenariat de vaste envergure qu'il existait véritablement une possibilité d'attirer les ressources des donateurs et des pays hôtes. Il était essentiel de coordonner les efforts de tous les acteurs. Des consultations informelles seraient consacrées à la question.

44. Le Directeur exécutif a souligné que l'objectif était de focaliser l'attention du monde sur la faim chez les enfants, car c'était l'investissement économique le plus puissant qu'un pays pouvait faire pour l'avenir. L'initiative était ambitieuse – elle pourrait exiger un investissement de 5 milliards de dollars dans la région, mais elle était avant tout réalisable.

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIERES ET BUDGETAIRES

Examen des modes d'établissement du taux de recouvrement des CAI (2006/EB.1/7)

45. Le Secrétariat a présenté le document, en précisant qu'il ne contenait que les premiers éléments des décisions à prendre en juin. Dans son document, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) recommandait de maintenir la situation actuelle pendant l'exercice biennal en cours et indiquait qu'il conviendrait d'envisager de procéder à une analyse des risques, des coûts et des conséquences d'une modification du taux de recouvrement des coûts d'appui indirects (CAI). Le Comité financier de la FAO avait aussi encouragé à examiner les coûts qu'engendreraient les modifications apportées à la politique générale.
46. Le Conseil a suggéré d'examiner de nombreux cas afin d'obtenir le taux CAI le plus exact possible. Il a préconisé l'idée de fixer un taux CAI aussi proche que possible des coûts effectifs et a demandé au Secrétariat d'élaborer davantage sa présentation pour la session annuelle de juin. Plusieurs membres ont demandé un complément d'analyse et appuyé l'initiative tendant à modifier la classification des coûts d'appui. Les mécanismes des normes comptables internationales pourraient être utilisés pour contrôler les coûts effectifs au titre du budget administratif et d'appui aux programmes (AAP). Certains membres ont jugé préoccupant le fait d'utiliser le compte de péréquation AAP comme compte de réserve, et ont demandé d'examiner d'autres options, y compris la renonciation au maintien même d'un tel compte. Le Conseil a demandé qu'un séminaire sur la question soit organisé avant la réunion de juin. Des membres ont appelé l'attention sur les écarts qui pouvaient se produire entre les dépenses prévues et les recettes escomptées dans une organisation qui repose sur les contributions volontaires, et ils ont mis en garde contre le risque de financement insuffisant.
47. Le Secrétariat a expliqué que le compte de péréquation AAP était destiné à laisser au PAM une certaine souplesse d'action lorsqu'il y avait des écarts entre les recettes CAI et les dépenses AAP; c'était un instrument comptable utilisé pour équilibrer ces recettes et ces dépenses dans le temps. D'autres renseignements sur les deux formules seraient fournis dans le document présenté à la session annuelle de juin. Si la formule 2 était retenue, seuls les chiffres vérifiés seraient utilisés, mais ces chiffres ne seraient pas disponibles avant mars de l'année suivante. Le PAM ne pourrait travailler avec le taux de 7 pour cent que si le compte de péréquation AAP permettait de faire face aux écarts éventuels. Le Conseil a encouragé à participer au séminaire afin de parvenir à un accord avant la session annuelle de juin.

Examen des modalités d'établissement des rapports sur les pertes de produits alimentaires après livraison présentés au Conseil d'administration: Rapport du Commissaire aux comptes (2006/EB.1/8)

48. Le Commissaire aux comptes a présenté son rapport en rappelant l'importance, pour le PAM, de la qualité, de la fiabilité et de l'exactitude des informations remontant du terrain.



Il a résumé les résultats de son audit, qui a confirmé la sous-estimation des pertes notifiées et le risque que les pertes après livraison, telles qu'elles étaient communiquées au Conseil d'administration, ne représentent pas la totalité des pertes de produits alimentaires dans le monde entier. Il fallait renforcer les contrôles car certains bureaux de pays ne savaient pas que toutes les pertes devaient être intégralement notifiées —y compris celles inférieures au seuil de 2 pour cent— et les systèmes de contrôle actuels devraient pouvoir donner une image complète et précise, au niveau mondial, du processus de fourniture de l'aide alimentaire.

49. Le rapport d'audit contenait dix recommandations visant: à améliorer les dispositions en vigueur et à permettre l'obtention d'une image plus précise et plus complète des pertes effectives grâce à une meilleure analyse et à une meilleure description des types de risques; à notifier toutes les pertes dans leur intégralité; à revoir les systèmes et procédures en vigueur pour les rendre plus efficaces et plus cohérents; et à mettre au point des indicateurs de résultats. Le Conseil a pleinement appuyé les recommandations. Le Secrétariat apporterait réponse au rapport du Commissaire aux comptes à la session annuelle de juin 2006.

Suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes (2006/EB.1/9)

50. Le Secrétariat a fait rapport sur l'état d'avancement de la mise en oeuvre des recommandations découlant des trois rapports du Commissaire aux comptes.
51. Répondant aux questions du Conseil, le Secrétariat a expliqué que le Bureau d'appui de Dubaï/l'Équipe d'intervention rapide et d'appui pour les technologies de l'information et des télécommunications (FITTEST) opérait sur la base du recouvrement intégral des coûts auprès de ses clients, et qu'il n'y avait donc pas de coûts supplémentaires pour le PAM. La plupart des recommandations formulées dans le rapport sur le Bureau de Dubaï/FITTEST seraient mises en oeuvre d'ici à la session annuelle de juin. L'adoption des Normes comptables internationales appliquées dans le secteur public serait aussi officiellement présentée à la session annuelle avec un exposé de l'état de leur mise en oeuvre et d'un calendrier. La mise à niveau du Système mondial et réseau d'information du PAM (WINGS) était un projet qui portait sur deux ans: plusieurs des mesures recommandées par le Commissaire aux comptes ne seraient pas menées à bien avant la fin du projet.
52. Dans tous les rapports de suivi à venir, le Secrétariat incorporerait un calendrier de mise en oeuvre.
53. Le Commissaire aux comptes a confirmé qu'un rapport sur la mise en oeuvre de toutes les recommandations était établi tous les deux ans dans le cadre du système complet de rapport au Conseil.

RAPPORTS D'ÉVALUATION

Évaluation de l'aide du PAM à la Chine (1979–2005) (2006/EB.1/10)

54. Le Secrétariat a présenté une évaluation de l'aide que le PAM a apportée à la Chine pendant 26 ans, et qui a pris fin le 31 décembre 2005. Le document retrace l'histoire de cette aide et donne une évaluation du programme de pays 2001–2005. L'aide dont le montant total avait atteint près de 1 milliard de dollars avait bénéficié à près de 30 millions de personnes; au cours des années, l'aide alimentaire d'urgence s'était transformée en aide au développement rural intégré. L'évaluation a démontré que l'aide alimentaire était



efficace quand elle était pleinement intégrée dans les programmes de développement nationaux. Les effets des insuffisances de financement, tels que les annulations de projets et les réductions d'impact, ont été notés. Le Gouvernement de la Chine a beaucoup contribué au partage des coûts pendant tout le programme: les fonds de contrepartie se sont accrus avec le temps pour atteindre presque le triple de la contribution du PAM. À cause du manque de personnel au moment où le PAM a cessé d'apporter son aide, le suivi du processus de retrait et les rapports sur ce processus sont restés sporadiques. La délégation chinoise a remercié le PAM et les donateurs pour leur aide et a félicité l'OEDE pour la qualité de l'évaluation.

55. Le Conseil a appelé l'attention sur le rôle central du Gouvernement chinois et s'est demandé dans quelle mesure, étant donné la nature du développement récent de la Chine, l'expérience du PAM dans ce pays pourrait se répéter, mais il espérait que le PAM pourrait obtenir les mêmes résultats ailleurs dans le monde. Le Conseil a loué la coordination entre les institutions des Nations Unies en Chine et a appelé l'attention sur les enseignements tirés du processus de retrait. Des membres ont relevé l'exemple du partage des coûts avec le Gouvernement, et ont demandé que cet exemple soit suivi, le cas échéant, dans d'autres pays. Le Conseil a invité à étudier plus avant et à faire largement connaître les enseignements tirés du programme du PAM en Chine.
56. L'auteur de l'évaluation a reconnu que les recommandations ne pouvaient pas se réduire à une simple formule et a souligné que la réussite du PAM dépendait des trois piliers, à savoir l'aide alimentaire, l'aide financière et l'assistance technique. L'aide du Gouvernement avait aussi été fondamentale. Une assistance technique importante avait été fournie dans le cadre d'un projet de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. L'équipe d'évaluation ne s'est pas interrogée sur l'applicabilité des enseignements tirés, mais a laissé au Secrétariat le soin de le faire.

Compte-rendu de l'étude thématique des interventions concernant la nutrition maternelle et infantile bénéficiant de l'aide du PAM (2006/EB.1/12)

57. Le Directeur de l'évaluation a présenté l'étude, réalisée par un consultant du Royal Tropical Institute des Pays-Bas, dans laquelle il était recommandé d'améliorer les activités de nutrition maternelle et infantile du PAM: i) en renforçant l'engagement de l'Organisation en faveur de la nutrition maternelle et infantile; ii) en améliorant les compétences des bureaux de pays et des bureaux régionaux dans ce domaine; iii) en développant une meilleure collaboration avec les organisations des Nations Unies et d'autres organismes; iv) en modifiant les mécanismes de financement en espèces afin que le PAM dispose de davantage de ressources pour ses activités complémentaires; et v) en autorisant une plus grande souplesse afin de pouvoir réaffecter les ressources.
58. Le Conseil a félicité le Bureau de l'évaluation pour l'excellente qualité de cette étude, mais a noté que les mesures prises par la direction, qui étaient bien modestes et ne correspondaient pas tout à fait aux recommandations issues de l'étude, demandaient à être approfondies.
59. Le Conseil partageait les préoccupations exprimées dans les conclusions de l'étude, en particulier les inquiétudes soulevées par la baisse des ressources à consacrer à la nutrition maternelle et infantile, l'absence de lien entre les politiques, les lignes directrices, les recommandations de l'évaluation et l'action sur le terrain, ainsi que l'insuffisance des données nutritionnelles qui nuisait à l'efficacité du ciblage. Il s'est à cet égard félicité de l'utilisation accrue des données nutritionnelles dans les études ACV et les évaluations des besoins d'urgence. Le Conseil a engagé le PAM à mettre en place des programmes de



nutrition maternelle et infantile davantage impulsés par les communautés afin de susciter une demande effective accrue dans ce domaine. Il a souligné que le PAM devrait mettre à profit le savoir-faire local et renforcer les capacités des bureaux de pays. Il a recommandé d'améliorer la collaboration avec d'autres intervenants, notamment les gouvernements. Il s'est déclaré très favorable au développement des capacités locales de production d'aliments composés. Il a appuyé la recommandation formulée dans l'étude selon laquelle les quatre principes directeurs devraient être regroupés dans un dossier spécial.

60. Le Conseil a approuvé l'étude et demandé au Secrétariat de lui soumettre une présentation plus détaillée de la suite donnée aux recommandations y figurant à sa session annuelle de juin 2006.

Évaluation conjointe PAM/HCR des projets pilotes de distribution de produits alimentaires (2006/EB.1/13)

61. En application d'un mémorandum d'accord révisé signé en juillet 2002, le PAM a repris au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) la responsabilité de la distribution finale des produits alimentaires dans les camps et les zones d'installation de réfugiés de cinq pays. Une évaluation conjointe de ces projets pilotes, axée sur les coûts et la logistique, la gestion et la coordination ainsi que les perceptions et la protection des bénéficiaires et portant sur la période allant de juillet 2004 à juin 2005, a permis de constater qu'ils avaient contribué à une meilleure organisation des opérations et à une distribution plus efficace des produits alimentaires. Comme prévu, les coûts pour le PAM ont augmenté, s'élevant, selon les estimations, à un total moyen de 18 dollars par tonne pour les cinq projets pilotes. La collaboration a permis de renforcer le dialogue sur le terrain, notamment en ce qui concerne l'enregistrement des bénéficiaires.
62. Répondant aux questions du Conseil d'administration, le Secrétariat a expliqué que l'évaluation ne contenait aucune recommandation; les décisions de la direction découlant de l'évaluation ne seraient pas connues avant la réunion de haut niveau entre les institutions concernées qui devrait avoir lieu en avril. Il est prévu de poursuivre la collaboration entre le PAM et le HCR, notamment en ce qui concerne les problèmes des personnes déplacées. Le Conseil d'administration a suggéré que les gouvernements et les bureaux de pays soient mieux informés des projets pilotes. Le Secrétariat a reconnu la nécessité d'une plus grande coordination au niveau des pays; le PAM et le HCR étaient sur le point de parvenir à un accord quant aux nombres de réfugiés. Le Secrétariat a expliqué que normalement les gouvernements ne participaient pas au suivi des distributions finales de produits alimentaires et que les statistiques n'étaient généralement pas intégrées dans les données du recensement national mais établies et tenues à jour séparément par le HCR et le PAM. La question de savoir combien d'informations devraient figurer sur les cartes de ration est en cours d'examen. S'agissant des coûts, le Secrétariat a souligné que le projet avait permis d'économiser un certain montant par tonne, en particulier en Sierra Leone. Le HCR a probablement utilisé les économies que lui avaient permis de faire les projets pilotes pour se procurer les articles non alimentaires de ses propres programmes, pour lesquels les fonds manquaient.
63. Le représentant du HCR a fait remarquer que les projets pilotes avaient permis au PAM d'acquérir une connaissance plus approfondie des problèmes des réfugiés, notamment ceux liés à la protection et au contenu des rations; le HCR a bénéficié des travaux du PAM en ce qui concerne la problématique hommes-femmes. Le personnel du HCR n'a pas eu à distribuer de produits alimentaires, si bien qu'il a pu consacrer davantage de temps aux activités en faveur des réfugiés. En travaillant ensemble sur le terrain, les personnels des deux institutions ont pris davantage conscience de l'action conjointe PAM/HCR.



PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION AFRIQUE AUSTRALE

Interventions prolongées de secours et de redressement soumises au Conseil d'administration pour approbation— Angola 10433.0 (2006/EB.1/14)

64. Le Directeur du Bureau régional de Johannesburg (Afrique australe—ODJ) a présenté un résumé des activités du PAM en Afrique australe, où il faudrait distribuer en moyenne 105 000 tonnes de produits alimentaires —soit quatre fois le volume de l'année précédente— à 9,3 millions de personnes au cours du premier trimestre 2006. Les perspectives étaient pourtant prometteuses pour les récoltes d'avril 2006. La collaboration interinstitutions avait été fructueuse dans le domaine de la lutte contre le VIH/sida, et le lancement d'activités conjointes pour réduire l'insécurité alimentaire était actuellement à l'étude.
65. Le Directeur régional a ensuite présenté l'IPSR en Angola, dont il a fait savoir qu'elle serait probablement la dernière intervention d'aide alimentaire du PAM dans ce pays. L'IPSR consisterait à apporter une aide alimentaire aux écoliers, aux femmes et aux réfugiés de retour chez eux avant l'éventuel transfert de ces activités au Gouvernement.
66. Le Conseil s'est félicité que l'IPSR soit axée sur l'éducation et la transition vers le développement, conformément à la décision gouvernementale d'accorder la priorité à l'enseignement primaire pour tous. Répondant aux questions du Conseil d'administration, le Secrétariat a précisé que l'enseignement, les infrastructures et les installations scolaires ainsi que les autres éléments non alimentaires devaient encore faire l'objet d'une confirmation par le PAM avant d'être inclus dans le programme d'alimentation scolaire. Le PAM assurait aux pouvoirs publics provinciaux et locaux une formation visant à renforcer leurs capacités, ainsi que des moyens de transport peu coûteux, afin de leur permettre de remplacer les ONG internationales et nationales qui jusqu'alors mettaient en œuvre les programmes d'alimentation pour son compte. Le nombre de personnes nouvellement réinstallées et ayant besoin de l'aide du PAM a beaucoup baissé, même si cette évolution a été partiellement compensée par la croissance du programme d'alimentation scolaire. Les capacités d'évaluation de la vulnérabilité seraient entièrement transférées au Gouvernement au cours de la période d'exécution de la nouvelle IPSR. Le Gouvernement avait élaboré un programme de réduction de la pauvreté à bref délai; la Banque mondiale examinait actuellement la possibilité d'en élargir la portée pour en faire un Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Le Gouvernement s'est engagé à affecter au moins 10 millions de dollars à la nouvelle IPSR, et à étudier ensuite la possibilité d'augmenter cette contribution, à compter du budget 2007.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION MOYEN-ORIENT, ASIE CENTRALE ET EUROPE ORIENTALE

Interventions prolongées de secours et de redressement soumises au Conseil d'administration pour approbation— Pakistan 10504.0 (2006/EB.1/15)

67. Le Directeur du Bureau régional du Caire (Moyen-Orient, Asie centrale et Europe orientale—ODC) a rendu compte de la mission conjointe menée par le PAM et le HCR en Algérie après les inondations survenues dans la zone de Tindouf, où vivent des réfugiés du Sahara occidental. La plus grande partie des produits alimentaires qui devaient être distribués en février a été perdue, d'où une pénurie alimentaire immédiate. Il a cependant



été possible de distribuer tout de suite une ration de remplacement d'un mois, grâce à un stock régulateur stratégique de l'Office humanitaire de la Communauté européenne, aux fonds du CII du PAM et à une contribution de l'Office humanitaire. Des contributions étaient attendues d'urgence pour éviter une rupture d'approvisionnement en mars.

68. Onze des 16 principales interventions d'aide alimentaire couvertes par le bureau régional prendraient fin en 2006; le bureau se consacrerait à l'établissement de plans concernant la présence future du PAM dans ces zones et définirait le cas échéant des indicateurs pour une stratégie de sortie. Un fonctionnaire du bureau, responsable de l'évaluation régionale, a été chargé d'analyser différents aspects du marché. En mars, le Caire accueillirait un atelier mondial du PAM sur les analyses de marché, financé au titre du projet de renforcement des capacités d'évaluation des besoins d'urgence.
69. Le Directeur régional a fait remarquer que le bureau du PAM en Albanie serait bientôt fermé, et il a saisi l'occasion qui lui était donnée de féliciter ce pays pour l'amélioration de sa situation économique. Il a noté que le PAM resterait en contact, pour des questions techniques, avec le Gouvernement, la communauté des Nations Unies et les ONG en Albanie.
70. Parmi les défis à relever dans la région figurait l'opération en Tchétchénie, d'où le Conseil danois pour les réfugiés, le plus important partenaire du PAM, avait dû se retirer; la situation faisait l'objet d'un suivi. Dans le Territoire palestinien occupé, une stratégie d'intervention post-élections était mise au point afin d'apporter une aide humanitaire à la population; le PAM collaborait avec les donateurs aux niveaux local et international. Pour 2006, les besoins et les insuffisances de fonds concernaient notamment l'Afghanistan, l'Algérie, la Fédération de Russie, l'Iraq, et la nouvelle IPSR au Pakistan. Les programmes de pays pour l'Égypte, la Jordanie, la Syrie et le Yémen qui étaient en cours d'élaboration exigeraient un soutien. La solution de la renégociation de la dette, comme pour l'Égypte, serait étudiée.
71. Le Directeur régional a décrit les dommages causés par le tremblement de terre au Pakistan où des glissements de terrain risquaient aussi de se produire au moment de la fonte des neiges. L'IPSR a été conçue pour 1 million de bénéficiaires —250 000 dans les camps, les autres dans des zones montagneuses reculées; une opération héliportée de grande envergure mise sur pied par le PAM et les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies a joué un rôle essentiel dans cette intervention. La contribution du Gouvernement pakistanais a été très importante et la réaction des donateurs excellente. Le Directeur régional espérait que la nouvelle IPSR ne serait pas prolongée et que l'aide alimentaire, d'une durée limitée à deux ans, constituerait une contribution au programme de reconstruction nationale du Pakistan, après le tremblement de terre. Le PAM prévoyait d'aider les personnes qui vivaient dans les camps jusqu'à ce qu'elles puissent retourner chez elles et il collaborait avec la FAO pour composer un colis de produits alimentaires, de semences et d'engrais. Il apporterait un soutien dans les domaines scolaire, sanitaire et nutritionnel, en coordination avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la FAO, l'UNICEF et le Gouvernement du Pakistan. Pour répondre aux besoins prévus, il faudrait 113 000 tonnes de produits alimentaires, pour un coût de 68 millions de dollars, ainsi que des fonds pour assurer les opérations héliportées. Le Directeur régional a souligné qu'il était urgent de recevoir des dons, en particulier en espèces pour les achats au niveau local.



72. Certains membres du Conseil se sont félicités de l'approche claire et bien ciblée du PAM et de sa volonté de limiter la durée de l'intervention de secours; d'autres se sont déclarés préoccupés par le fait qu'à leur avis les plans étaient trop optimistes, mais ils ont accueilli avec satisfaction la présence d'éléments relatifs au développement et au renforcement des capacités. Des membres ont aussi demandé à en savoir davantage sur les marchés des produits destinés à certaines activités et les conséquences de la manière dont la société perçoit les femmes qui travaillent dans certains domaines. Le Conseil a également suggéré de procéder à une analyse des distorsions potentielles du marché des produits et du travail, et a mis l'accent sur la nécessité d'une coordination avec les ONG.
73. Des membres du Conseil se sont félicités du rôle du PAM dans le système d'action groupée, qui a facilité la coordination entre les institutions des Nations Unies, et ils ont vivement recommandé de maintenir cette coordination. Ils se sont déclarés favorables à l'élaboration d'une solide stratégie de retrait.
74. Le Directeur régional a expliqué que le redressement, après le tremblement de terre, prendrait de nombreuses années; le PAM s'était fixé pour but de limiter la durée de son aide alimentaire à la période pendant laquelle elle serait nécessaire et appropriée et il suivrait de près l'évolution de la situation. Certains intrants non prévus par le PAM seraient fournis par ses partenaires. La stratégie de retrait comprendrait la relance des marchés dans les zones reculées.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION ASIE

Interventions prolongées de secours et de redressement soumises au Conseil d'administration pour approbation—République populaire démocratique de Corée 10488.0 (2006/EB.1/16)

75. Le Directeur du Bureau régional de Bangkok (Asie—ODB) a décrit brièvement les activités menées dans la région où 940 000 tonnes de produits alimentaires, représentant un coût de 450 millions de dollars, avaient été distribuées à 15,5 millions de personnes en 2005. En 2006, le PAM viendrait en aide à 13 millions de personnes auxquelles il fournirait 555 000 tonnes de produits alimentaires, représentant un coût de 321 millions de dollars.
76. Après 26 ans d'activités menées en Chine, un bureau de liaison avait été mis en place. Pour faire face à la situation alarmante qui frappait la région de Mindanao aux Philippines, une opération d'urgence de 12 mois serait lancée en mars 2006 pour apporter à 2,1 millions de personnes une aide représentant un montant de 27 millions de dollars, à l'appui des priorités du Gouvernement en matière de consolidation de la paix et de développement. L'aide apportée aux Maldives après le tsunami avait pris fin; en Indonésie et à Sri Lanka le passage de l'opération d'urgence à l'IPSR était en cours. Au Népal, le PAM adaptait ses opérations aux conditions de sécurité qui se dégradaient. En République démocratique populaire lao, il y avait maintenant une fabrique d'aliments composés qui utilisait des produits locaux.
77. En Indonésie, après des retards de financement au départ, une opération spéciale visant à assurer le transport maritime d'articles non alimentaires destinés aux organisations des Nations Unies, aux ONG et à d'autres organisations humanitaires avait démarré; un montant de 9 millions de dollars était nécessaire d'urgence pour financer des services aériens d'aide humanitaire jusqu'à la fin de 2006. A Sri Lanka, la valeur en espèces de l'aide alimentaire était distribuée à 12 000 bénéficiaires dans le cadre d'un projet pilote.



Au titre des activités de prévention de la grippe aviaire et de préparation à faire face à cette maladie, un projet pilote visait à améliorer la gestion des incidents critiques et à permettre de mieux travailler dans les endroits reculés grâce aux techniques de communication et d'information.

78. Le Directeur régional a présenté l'IPSR pour la République populaire démocratique de Corée. Il a insisté sur le fait que le PAM ne lancerait l'IPSR que lorsqu'il aurait obtenu une lettre d'entente satisfaisante avec le Gouvernement.
79. Le Conseil a approuvé l'IPSR, mais des membres ont exprimé de sérieuses craintes quant à l'accès aux fins d'évaluation, de ciblage et de suivi. Le Secrétariat a été invité à tenir les membres du Conseil informés de l'avancement des négociations concernant la lettre d'entente avec le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée, et à présenter un état de la situation à la session annuelle du Conseil en juin 2006.

PRESENTATION REGIONALE DU BUREAU REGIONAL POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

80. Le Directeur du Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest—ODD) a fait un exposé stratégique de la situation en matière de sécurité alimentaire et a souligné que la pauvreté était un phénomène généralisé et grave. Au Sahel, les récentes évaluations avaient révélé une malnutrition aiguë; les dernières récoltes avaient été bonnes, mais les stratégies de survie allaient trop loin. Des IPSR étaient en cours au Niger, au Mali et en Mauritanie. La situation en matière de sécurité en Côte d'Ivoire était très grave: des bureaux du PAM avaient été pillés, 680 tonnes de produits alimentaires avaient été perdues, le personnel avec les familles avait été transféré. Un plan d'urgence régional interinstitutions avait été mis en place. L'évolution avait été positive au Liberia, y compris avec les élections; le PAM renforcerait ses activités de réinstallation des réfugiés, des PDI et des anciens combattants. Au Tchad, le PAM distribuait des produits alimentaires dans 12 camps de réfugiés, avec une aide importante du Gouvernement; les communautés d'accueil avaient reçu des produits alimentaires au titre d'activités vivres-contre-travail et de projets d'alimentation scolaire.
81. Le Directeur régional a aussi présenté un aperçu thématique de la région. L'Alliance des pays du Sahel pour l'éducation avait aidé les gouvernements à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement qui touchaient à l'éducation. La grippe aviaire avait fait récemment son apparition au Nigeria. Il est fort probable que le virus H5N1 serait bientôt découvert dans les pays voisins, où les installations de laboratoire et les moyens d'intervention étaient rudimentaires. L'ODD avait mis sur pied une équipe régionale spéciale qui suivrait la situation afin de veiller à ce que le PAM soit représenté lors des évaluations organisées par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Les fonds disponibles au titre du CII avaient permis de procéder à temps à des interventions fermes dans des situations de crise, dernièrement au Niger et en Côte d'Ivoire.
82. Le Directeur régional a fait observer qu'aucun projet nouveau n'avait été présenté à la session du Conseil. Il a lancé un appel pour que les projets actuels de développement, de redressement et d'urgence soient financés à temps. Dans tous les pays du Sahel, il y avait des programmes de pays dont l'insuffisance chronique de financement avait empêché d'apporter un premier niveau satisfaisant d'intervention en 2005. Il est apparu à maintes reprises que les opérations de secours lancées d'urgence coûtaient beaucoup plus cher qu'une action de prévention menée à temps.



PRESENTATION REGIONALE DU BUREAU REGIONAL POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

83. Le Directeur du Bureau régional de Panama (Amérique latine et Caraïbes—ODPC) a fait le point des activités menées par le PAM dans la région, qui étaient essentiellement axées sur l'amélioration de la préparation aux situations d'urgence, le renforcement des capacités des pays à gérer et à concevoir les projets dans le cadre des programmes d'aide alimentaire, la mobilisation des ressources, l'information du public et les activités de plaidoyer. En 2005, les ouragans, les inondations et les tempêtes ont touché 7 millions de personnes dans l'ensemble de la région et le PAM a apporté une aide alimentaire à 1,2 million de victimes. Les catastrophes naturelles devraient augmenter en fréquence et en intensité jusqu'en 2015.
84. Dans son exposé et dans ses réponses aux questions du Conseil, le Directeur régional a décrit brièvement le programme visant à établir un réseau de centres d'intervention humanitaire dans trois pays : l'Équateur, dont le centre est déjà opérationnel, El Salvador, dont le centre serait opérationnel dans six semaines, et la Barbade, pour laquelle un Mémoire d'accord serait signé dans une quinzaine de jours. Par ailleurs, des stratégies et des mécanismes de coordination plus efficaces entre pays étaient progressivement mis en place.
85. À l'appui des efforts visant à améliorer la préparation aux situations d'urgence, des dispositifs de réserve étaient mis en place dans le cadre des accords de coopération actuellement négociés avec les gouvernements de l'ensemble de la région. Des accords autorisant l'accès aux réserves alimentaires des gouvernements étaient également en cours de préparation.
86. Un programme décennal qui serait entrepris conjointement avec la Banque interaméricaine de développement afin d'éliminer la malnutrition chronique en Amérique centrale était en cours d'élaboration. Le PAM menait des activités de sensibilisation et de plaidoyer en direction des gouvernements et du secteur privé pour qu'ils investissent davantage dans la sécurité alimentaire, en particulier celle des enfants. Une fondation au Panama étudiait les conséquences fiscales, entre autres, de ces investissements pour les donateurs privés dans le but d'accroître les fonds provenant de ce secteur. En raison du faible taux de prévalence du VIH/sida, peu de ressources étaient consacrées aux activités de prévention, en dépit de leurs avantages.
87. Le Conseil a pris note des graves déficits de financement auxquels se heurtaient de nombreuses opérations du PAM dans la région, notamment du montant de 7,3 millions de dollars qui faisait défaut pour mener l'opération d'urgence lancée au Guatemala au lendemain de l'ouragan, soit l'équivalent de 40 pour cent des besoins. Il a également loué les efforts déployés par l'ODPC pour combattre le VIH/sida avant que le taux de prévalence de la maladie n'augmente.

PRESENTATION REGIONALE DU BUREAU REGIONAL POUR L'AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE

88. Le Directeur du Bureau régional de Kampala (Afrique orientale et centrale—ODK) a présenté les activités du PAM dans la région et répondu aux questions et aux observations des membres du Conseil. En raison du faible niveau des précipitations en 2005, tous les pays de la région souffraient de la sécheresse et les prévisions pour mai et juin 2006 étaient



pessimistes. Les annonces de contributions représentaient 42 pour cent des 2,5 milliards de dollars dont le PAM avait besoin pour financer l'achat des 4,4 millions de tonnes de produits alimentaires à distribuer en 2006. En 2005, 445 000 tonnes de produits, représentant un montant de 113 millions de dollars, avaient été achetés dans la région.

89. Un gouvernement civil avait été constitué au Burundi, mais le pays continuait de connaître sporadiquement des problèmes de sécurité. Face à la sécheresse et au virus de la mosaïque du manioc, il fallait que le PAM fournisse 72 000 tonnes de denrées alimentaires avant juillet 2006. Une opération d'urgence en faveur de 50 000 personnes touchées par la sécheresse à Djibouti se poursuivrait jusqu'en septembre. Le nombre des réfugiés, qui était de 28 000 il y a deux ans, était tombé à 6 000.
90. Quelque 100 000 personnes avaient été déplacées en raison de l'insécurité régnant dans l'est de la République démocratique du Congo. Les problèmes chroniques de distribution des produits alimentaires avaient été aggravés par le fait que 32 avions réservés au fret aérien, dont 18 étaient utilisés par le PAM, avaient été bloqués au sol. Dans le cadre de l'IPSR 1092 en Érythrée, les distributions alimentaires avaient été retardées tandis que le Gouvernement effectuait une enquête de vulnérabilité auprès des ménages. Sur les 18 000 tonnes de produits alimentaires qui devaient être distribuées chaque mois, seules 1 400 à 1 500 tonnes avaient effectivement été distribuées; 70 000 tonnes étaient stockées en entrepôt. Le programme de protection sociale donnait de bons résultats en Éthiopie. Le PAM disposait de ressources suffisantes pour fournir une aide alimentaire à 1,7 million de personnes touchées par la sécheresse.
91. C'était le Kenya qui avait été le plus durement touché par la sécheresse et le PAM avait besoin de fonds pour acheminer les 60 000 tonnes de produits alimentaires fournis par le Gouvernement. En République du Congo, les ressources étaient insuffisantes pour financer les campagnes de lutte contre le VIH et les programmes d'alimentation scolaire. La situation était calme au Rwanda, bien que 3 000 personnes aient franchi la frontière pour gagner le Burundi. Le pays continuait d'abriter 41 000 réfugiés congolais. Les autorités avaient commencé à distribuer 42 000 tonnes de denrées alimentaires aux 202 000 victimes de la sécheresse.
92. La Somalie était le deuxième pays le plus gravement touché par la sécheresse. Les programmes d'aide alimentaire mis en place par le PAM en faveur d'un million de personnes se heurtaient à des problèmes de distribution, qui risquaient de s'aggraver si la situation ne rentrait pas dans l'ordre après les récentes explosions de violence. En République-Unie de Tanzanie, le Gouvernement avait entamé en octobre 2005 la distribution de produits alimentaires à bas prix aux 3 millions de Tanzaniens victimes de la sécheresse. Le PAM, pour sa part, préparait un programme destiné à venir en aide à 565 000 bénéficiaires, avec 41 000 tonnes de denrées alimentaires, entre mai et octobre 2006. Il y avait encore 392 000 réfugiés en Tanzanie et, en Ouganda, le PAM comptait 1,46 million de bénéficiaires.

PRESENTATION REGIONALE DU BUREAU DU PAM AU SOUDAN (ODS)

93. Le Directeur régional a exposé la situation au Soudan. Il a appelé l'attention sur le fait que le contexte dans lequel le PAM opérait subissait les effets de la mise en œuvre de l'Accord global de paix. Au Darfour, il s'était produit des mouvements de rebelles, des actes de banditisme et une reprise de l'activité des milices armées, mais les pourparlers n'avaient guère avancé. L'accès humanitaire s'était réduit, notamment dans l'ouest, et le nombre des attaques perpétrées contre les camions du PAM avait augmenté.



94. Une relativement bonne saison des pluies au Soudan avait entraîné une augmentation de la superficie des terres cultivées et une amélioration de la situation en matière de sécurité alimentaire au niveau macro-économique. Néanmoins les prix des céréales demeuraient élevés à cause des maladies parasitaires qui infestaient les champs de récolte tardive. Une évaluation post-récolte serait faite sous peu par la FAO et le PAM. Malgré la bonne récolte, toutefois, 800 000 tonnes supplémentaires de produits alimentaires étaient nécessaires pour aider 6,1 millions de personnes, y compris les victimes du conflit au Darfour, les rapatriés dans les "trois zones" au sud et les populations vulnérables, notamment au nord-est. La plus grande partie des ressources était consacrée à la distribution générale de produits alimentaires et à des activités vivres pour le relèvement qui intéressaient 4,3 millions de bénéficiaires, dont 850 000 rapatriés, ainsi qu'à des programmes d'alimentation scolaire qui touchaient 646 000 enfants et à des projets nutritionnels menés conjointement avec l'UNICEF et des ONG du secteur médical à l'intention de 300 000 bénéficiaires. L'opération d'urgence du PAM constituait l'élément central de ses activités au Soudan, avec en complément un programme de pays et plusieurs opérations spéciales.
95. S'agissant des inquiétudes du Conseil concernant les risques sécuritaires liés aux opérations du PAM, le Directeur régional a fait savoir que les décisions touchant aux opérations étaient dictées par des exigences d'ordre pratique, et non toute une panoplie de mesures. Le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies avait détaché six agents de sécurité, ce qui était peu comparé aux 10 000 travailleurs humanitaires qui se trouvaient au Darfour. La persistance du conflit, l'aggravation de l'insécurité et une mauvaise récolte avaient gravement pesé sur la population du Darfour et obligé le PAM à élargir la couverture de ses opérations dans cette région en avril 2005; 18 agents de sécurité du PAM avaient été chargés de procéder à des évaluations pour pouvoir étendre rapidement cette couverture, en particulier aux zones rurales.
96. Le Bureau du PAM au Soudan se préparait à passer des activités de secours aux activités de relèvement et de redressement, et présenterait une IPSR en 2007. Le PAM faciliterait la tenue d'un débat national sur l'avenir du Soudan, à partir de mai.
97. Le Directeur régional a souligné que l'emprunt d'espèces au siège pour prépositionner des vivres avait permis d'atteindre un plus grand nombre de bénéficiaires en 2005, les annonces de contributions des donateurs ayant servi de garantie. Les annonces s'étaient matérialisées, mais les conditions imposées limitaient l'utilisation de certains fonds. Le financement était insuffisant; il fallait encore reconstituer les stocks de vivres en 2006. Le Directeur régional a rappelé combien il était important de ne pas assortir les dons multilatéraux en espèces d'une affectation spéciale.
98. En réponse aux questions posées par le Conseil, le Directeur régional a affirmé que le PAM travaillait avec le Gouvernement du Soudan aux niveaux fédéral et régional et à celui des États, ainsi qu'avec 60 ONG nationales et internationales; le PAM menait des activités de renforcement des capacités des ONG nationales et s'engageait dans des entreprises conjointes avec des ONG nationales/internationales. Il collaborait avec l'UNICEF dans les domaines de l'éducation et de la santé; des projets d'alimentation scolaire étaient en cours dans les capitales des États et dans les camps de PDI. Le Directeur régional a ajouté que la région des montagnes Nuba était importante pour le PAM et que les conditions d'accès et le mouvement des secours s'y étaient améliorés; en 2006, c'est dans cette région que retourneraient un tiers des rapatriés. Le Directeur régional a instamment demandé au Conseil d'apporter dès que possible des contributions en espèces sans affectation spéciale.

99. Le Directeur régional a insisté sur la grave insuffisance de financement de l'opération d'urgence du PAM au Soudan; il fallait que des fonds arrivent pour avril afin de commencer à prépositionner des vivres avant la saison des pluies. Dans le pire des scénarios, sur les 5,9 millions de bénéficiaires ciblés, 900 000 seulement recevraient des vivres en juillet.

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (2006/EB.1/17)

100. En présentant les rapports du Corps commun d'inspection (CCI) intéressant le travail du PAM, le Secrétariat a demandé au Conseil d'envisager l'examen des recommandations présentées sous une forme narrative plus simple, et non sous forme de tableaux. Il a expliqué que les rapports du CCI qui ne figuraient pas dans le document concernaient spécifiquement d'autres institutions, et ne portaient pas sur des questions qui s'appliquaient au PAM. Les recommandations les plus mobilisatrices étaient celles qui touchaient à la mise en oeuvre de la gestion axée sur les résultats et à l'amélioration des résultats des Nations Unies au niveau des pays.
101. Il a été convenu que le mode de présentation des recommandations serait revu et qu'une décision serait prise avant la présentation du prochain document. Le Conseil a pris note des mesures prises par le PAM pour donner suite aux recommandations.

QUESTIONS DIVERSES

Rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM

102. Le Président a fait rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration, qui portait sur quatre thèmes: renforcement et développement des capacités —UNICEF; VIH/sida —PNUD; simplification et harmonisation —Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA); et transition des secours au développement —PAM. La prochaine réunion aurait lieu en janvier 2007.

Grippe aviaire: derniers développements

103. Le Secrétariat a présenté une mise à jour du rapport soumis à la deuxième session ordinaire de 2005. L'état pandémique de la maladie n'avait pas évolué, car il n'y avait pas encore eu de cas de transmission entre êtres humains. Les vecteurs du virus étaient vraisemblablement les oiseaux migrateurs, mais la transmission à l'homme survenait principalement par contact étroit avec des volailles domestiques infectées.

104. Le Secrétariat a exposé les plans prévus par le PAM en cas de survenance de la grippe aviaire et d'éventuelle pandémie. Il s'agissait de réduire au minimum l'impact de la maladie sur le personnel, de poursuivre les opérations sans interruption et de mettre en place les moyens de répondre aux besoins de sécurité alimentaire d'éventuels nouveaux bénéficiaires. Les plans tenaient compte des effets possibles des flambées de maladie et des abattages sur la nutrition et les moyens de subsistance des populations touchées. Le Secrétariat envisageait actuellement comment le PAM participerait aux efforts déployés par les Nations Unies pour se préparer à faire face à une pandémie, la prévenir et la combattre, et a appelé l'attention sur le site Web mis en place spécialement par le PAM pour le compte des organisations des Nations Unies.
105. Le Secrétariat a indiqué que la FAO était responsable de la santé animale et travaillait avec l'Organisation mondiale de la santé animale, l'OMS s'occupait de la santé humaine et l'UNICEF s'employait à organiser une campagne d'information. Le PAM jouait un rôle de soutien. Un intervenant de la FAO a aussi fait un bref exposé dans lequel il soulignait la nécessité d'indemniser ceux qui devaient procéder à l'abattage d'animaux infectés.

LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

AAP	budget administratif et d'appui aux programmes
ACV	analyse et cartographie de la vulnérabilité
CAI	coûts d'appui indirects
CCI	Corps commun d'inspection
CCQAB	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
CERF	Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires
CII	Compte d'intervention immédiate
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FITTEST	Équipe d'intervention rapide et d'appui pour les technologies de l'information et des télécommunications
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
OEDE	Bureau de l'évaluation
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	organisation non gouvernementale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
WINGS	Système mondial et réseau d'information du PAM